

Image not found or type unknown



Complément de dossier CNF

Par **gugu1000**, le **18/03/2015** à **18:57**

Bonjour a tous

J'avais fait une demande de nationalite en avril 2014 et j'ai reçu l'accuse de réception en mars 2015. Le greffier me demande de lui transmettre : la liste de mes enfants , le livret de famille de mes parents et celui de mes grands parents mertenels puisque j'ai fait une demande de nationalite par filiation martennelle.

Je voudrais savoir si c'est positif et est ce que j'ai des chances a obtenir le CNF ?

Merci

Par **youris**, le **18/03/2015** à **20:46**

Bjr,

impossible de répondre à cette question, on peut supposer que votre demande n'est pas rejetée et que la décision sera selon les documents fournis en particulier ceux de vos grands parents paternels.

CDT